### Des projets mixtes et denses de qualité Témoignages d'acteurs

La reconversion de l'ancien hôpital militaire de Salzinnes

Colloque CPDT - 15 décembre 2022

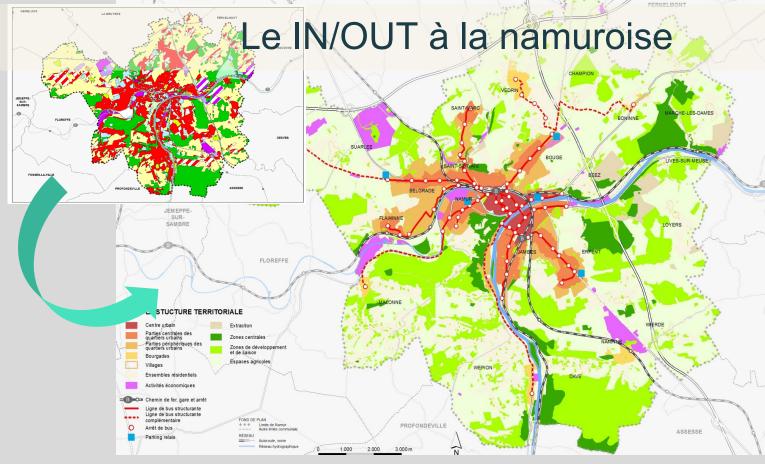
Bertrand Ippersiel

Service Technique du Développement Territorial de la Ville de Namur





# Les territoires à densifier : une histoire de centralités



GEMBLOUX

Le rôle du schéma est de hiérarchiser la répartition des fonctions sur le territoire De l'importance de disposer d'une vision stratégique pour encadrer les développements

# Est-ce que cela fonctionne?

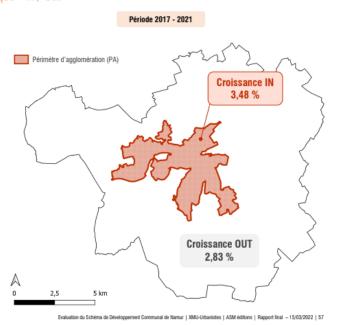
Phase 2 | Chapitre 1 - Analyse des indices démographiques

#### Croissance des ménages | Logique « In / Out »

Entre 2017 et 2021, on observe une augmentation des ménages de 3,48 % à l'intérieur du PA contre 2,83 % en dehors, soit une différence de 2,83 % « IN » et 1,81 % OUT.

Ainsi, on peut voir que la tendance s'est inversée puisque le nombre de ménages augmente davantage à l'intérieur du PA qu'à l'extérieur.

La densité minimale dans le périmètre d'agglomération a donc bien permis **l'accueil de nouveaux ménages**.



#### Entre 2017 et 2021

- ✓ Dans le IN une progression de 1.137 ménages
- ✓ Dans le OUT une progression de 504 ménages
- ✓ 51.973 ménages en 2021
   63% dans le IN et 37% dans le OUT

Le SDC sert d'outil de référence pour les différentes parties prenantes Il permet l'émergence d'opportunités foncières dans le IN (valeurs et usages)

# Les différentes formes de densification

### Différentes échelles d'intervention

#### De la parcelle ...

#### Rehausse

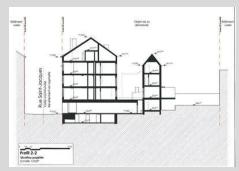


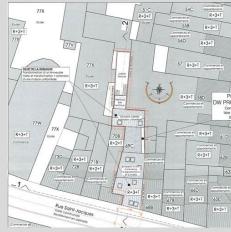
Elévation depuis la rue - Mur d'enceinte (maçonnerie moellon)



Source: Architecte - Victoria Moulin

#### Arrière zone





Source: Architecte - Magic Archi

Foncier bâti





Source : Architecte - OBrick



# Des projets de démolition

### - reconstruction







Développeur : Cobelba im m o Architecte : Buro 5

### Des réhabilitations de friches





Développeur: Im mobel Architecte: Conix RDBM Architects

# Des développements en intérieur d'îlots



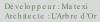
Développeur: Thom as & Piron Architecte: BAEB





# Des développements en périphérie urbaine









# La faisabilité d'un projet résidentiel dense en milieu bâti

Sociale - Economique - Urbanistique - Politique

# La reconversion de l'ancien hôpital

militaire de Salzinnes

# Présentation du site

# Un hôpital militaire du début du 20

### e siè cle



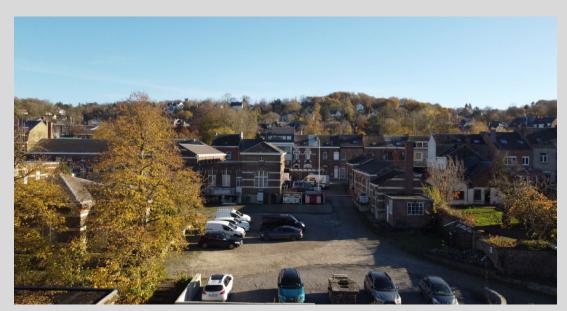






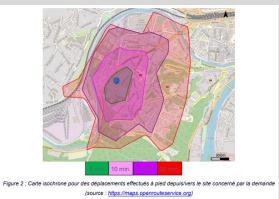
- ✓ Occupé ensuite par la Province de Namur
- ✓ Vendu par la Province dans le cadre du regroupement des services administratifs

### Un site localisé en intérieur d'îlot sur une friche



- Source des références : - Développeur : Thomas & Piron
- Architecte : Buro 5





# La densité autorisée

### La référence fixée dans le SDC



RESEAU NTRAVILE

Anticle Country, Nationage
ou set ministry

Anticle Country

Anticle Country

Anticle Country

Anticle Country

Anticle

Anticle Country

Anticle

Anticle

Anticle

Country

- ✓ Le site est affecté au plan de secteur en zone d'équipements communautaires et de services publics
- ✓ Le site se localise en classe A (parties centrales des quartiers urbains) au schéma de développement
- ✓ La densité de référence est de <u>minimum 35 logements</u> ou équivalents/logements à l'hectare

### Le calcul de la densité



	Projet initial	Projet modifié
Nombre de logements	Nombre d'unités : 76	Nombre d'unités : 73
	<ul> <li>Densité nette : 70 log/ha</li> </ul>	<ul> <li>Densité nette : 66 log/ha</li> </ul>
	<ul> <li>Densité brute : 65 log/ha</li> </ul>	<ul> <li>Densité brute : 62 log/ha</li> </ul>

- Le contexte présente une densité entre 35 log et 50 log/ha
- La densité est calculée brute en tenant compte des espaces publics

#### ✓ Le calcul de densité constitue une balise:

- Par rapport à la vision stratégique (SDC)
- Par rapport au contexte bâti
- Est utilisé dans le cadre des discussions entre parties prenantes

#### ✓ Le calcul de densité est théorique

- Les unités de logement ne sont pas comparables
- Il ne dit rien sur la qua lité du projet

#### ✓ Les enjeux sont :

- Les conditions d'accompagnement de la densification
- La perception de la densité

# Les paramètres à intégrer

(les conditions d'accompagnement de la densification)

# La valeur patrimoniale du site



- ✓ La prise en compte des immeubles patrimoniaux présents sur le site ont des incidences importantes (fa isabilité technique, économique, sociale)
- ✓ Leur maintien conditionne le choix des implantations et les formes urbaines





Source des références :

- Développeur : Besix
- Architecte : Buro 5

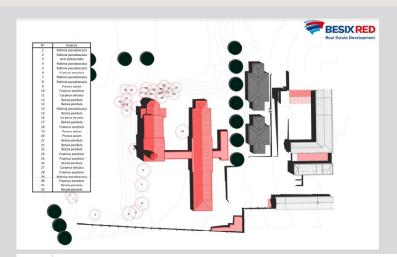
# La valeur écologique du site

- ✓ Site en «friche» recolonisation naturelle
- ✓ Très forte attente de la population quant à la préservation de la biodiversité
- ✓ Analyse détaillée de la valeur écologique du site
- ✓ Plan des abattages
- ✓ Plan des plantations principe de compensation



Les impacts des travaux projetés sur le milieu biologique porteront essentiellement sur un site d'origine artificielle occupé par une biodiversité ordinaire. L'abattage d'une partie des arbres exotiques (essentiellement robiniers et frênes) et la réhabilitation urbanistique de la majeure partie du site supprimeront quelques habitats biologiques (végétations de friches herbacées et de fourrés arbustifs de de mettre en péril de manière durable les populations des espèces présentes inventoriées ou susceptibles d'y être inventoriées ultérieurement (combles de l'ancienne chapelle, en particulier). Hormis l'éventualité de nidification(s) de l'avifaune ou de reproduction des chauves-souris dans la chapelle abandonnée (combles) et la possibilité ténue de développement de larves du lucane cerf-volant dans certaines souches, une seule espèce protégée a pu être recensée sur le site en dehors des oiseaux susceptibles de nidifier dans la végétation ligneuse associée au site : une orchidée épipactis à larges feuilles ou épipactis helleborine (Epipactis helleborine). Cette espèce d'orchidée est relativement cosmopolite et assez commune, mais néanmoins partiellement protégée en Wallonie (espèce de l'annexe VII de la LCN).

Ces impacts peuvent donc être qualifiés de mineurs et peu significatifs pour la biodiversité, y compris dans sa composante locale, dans la mesure où les travaux seront programmés hors période de nidification des oiseaux, soit en dehors de la période allant du 1er avril au 31 juillet (et idéalement 31 août). Par ailleurs. certaines mesures d'atténuation et recommandations complémentaires à caractère écologique peuvent et méritent aussi d'être adoptées et mises en oeuvre.





- Les 77 arbres replantés (pour 32 abattus), issus de 15 espèces différentes, sont des arbres hautes tiges pour 67 d'entre eux et des moyennes tiges à multi-troncs pour 10 arbres de 3 espèces.
- Toutes les essences replantées sont des espèces indigènes à l'exception de 4 spécimens qui ont été retenus pour l'intérêt qu'ils représentent pour la faune locale. Ces dernières sont naturalisées chez nous et non invasives.
- La liste de l'ensemble des plantations a été soumise à la Ville avant introduction du

#### Source des références : - Développeur : Besix

- Architecte : Buro 5

# Les espaces verts

✓ La présence d'un espace vert (de communs) est vu comme un impératif dans ce type de projet – 10 %

✓ Sa superficie et sa localisation conditionnent les implantations des immeubles et de manière indirecte la forme urbaine



#### Alternatives étudiées depuis le début du projet

- D'autres Implantations, offrant plus de bâtiments de plus petits gabarits mais réduisant considérablement l'espace public.
- Dans un souci de conserver le caractère historique du site, il n'a jamais été envisagé de modifier les volume situés sur le haut du site







Source des références :

- Développeur : Besix
- Architecte : Buro 5

# La distinction entre le domaine privé et public

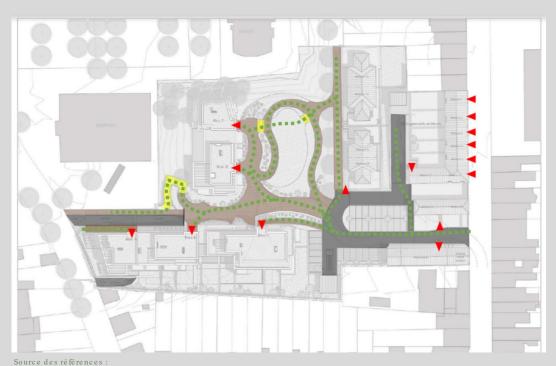


- ✓ Aspect essentiel pour la gestion future du site
- ✓ A des implications en matière de gestion des eaux et des impétrants
- ✓ A des implications procédurales

Source des références :

- Développeur : Besix
- Architecte : Buro 5

# L'organisation des accès et du maillage



- Développeur : Besix
- Architecte : Buro 5

- ✓ Le caractère traversant du quartier est un paramètre important
- ✓ Le projet crée des nouveaux cheminements dans le quartier
- ✓ Cheminements qui peuvent être perçus négativement par une partie des habitants

# Le stationnement dans et autour du projet



#### Parkings privés

Immeuble A = 14 emplacements Immeuble BC = 22 emplacements Immeuble DE = 23 emplacements Immeuble BCDE = 2 emplacements en boxes

Parking extérieur = 18 emplacements

Soit: 79 emplacements pour 73 logements

L'offre en stationnement du projet modifié reste inchangée, malgré la réduction de l'offre en logements de 3 unités.

Parkings publics

Parking extérieur = 13 emplacements publics à partager avec les visiteurs pour la salle polyvalente ;

Parkings vélos privés

Un local vélo sous l'immeuble A, directement accessible depuis l'extérieur via la rampe de la voie partagée, comporte des emplacements pour 19 vélos ;

Un local vélo sous l'immeuble C, directement accessible depuis l'extérieur via la place de l'espace vert, comporte des emplacements pour 54 vélos ;

Et 13 vélos pour les maisons ; Soit 86 emplacements de vélos privés

Parkings vélos publics

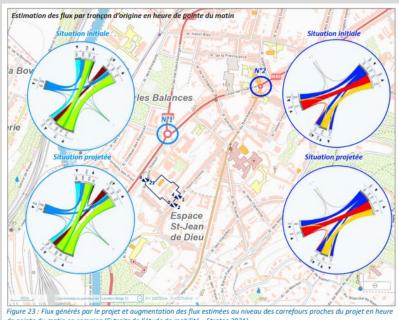
Un local vélo sous l'immeuble A, directement accessible depuis l'extérieur via la rampe de la voied'accès aux parkinos, comporte des emplacements pour 19 vélos :

Un local vélo sous l'immeuble C, directement accessible depuis l'extérieur via la place de l'espace vert, comporte des emplacements pour 54 vélos ;

Les 13 maisons disposent soit d'un local extérieur de rangement, soit d'une cave, soit de place au sein du logement ;
Page 15 / 26 — Q +

- ✓ Le parking en ouvrage est rendu possible par la densité et la forme urbaine
- ✓ Le nombre de stationnement voiture prévu constitue un point d'attention (crainte d'un report sur l'espace public & commercia lisation)
- ✓ Mais un nombre trop important de places ne favorise pas l'usage d'autres modes
- ✓ Difficulté d'anticiper l'évolution de l'usage de la voiture capacité de reconversion du parking

### Les incidences sur le trafic



de pointe du matin en semaine (Extraits de l'étude de mobilité - Stratec 2021)

- ✓ Un des principaux sujets de réaction lors des enquêtes publiques
- ✓ Dans le cas présent ne dégrade pas la situation actuelle (les points de saturation du réseau demeurent)
- ✓ Les mesures d'accompagnement sont, dans les faits, limités
- ✓ Difficulté d'évaluer les effets cum ulés générés par différents projets
- ✓ Dim inuer la densité à la marge n'a pas d'incidence sur la capacité du système

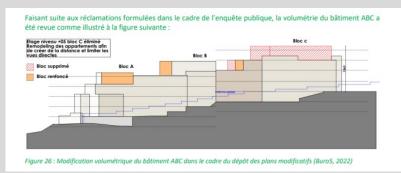
## Les implantations et les distances d'intimité



- ✓ Principale critique du projet
- ✓ Le gabarit est contraint par le programme et la forme urbaine choisie. Form e elle-mêm e dictée par la form a lisation de l'espace vert et la préservation du patrimoine bâti
- ✓ Les distances d'intimités sont contraintes par une localisation en intérieur d'îlot



Figure 25: Coupe en travers du projet et des habitations de la rue Eugène Thibaut (Buro 5, 2022)



- Source des références :
- Développeur : Besix
- Architecte : Buro 5

# La diversité programmatique

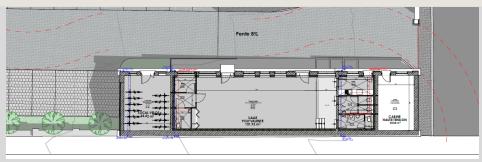


- ✓ 17% de maisons
- ✓ 83% d'appartements dont une grande proportion de 2 chambres
- ✓ Difficulté de pérenniser des familles dans ce type de projet
- ✓ Perm et des mouvements dans le stock de logements (à évaluer)

13 maisons: 2 maisons 1 chambre, 5 maisons 2 chambres et 6 maisons 3 chambres;

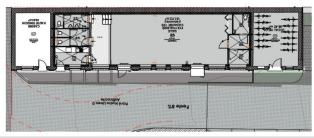
60 appartements: 15 appartements 1 chambre, 3 lappartements 2 chambres et 14 appartements 3 chambres;

# La charge d'urbanisme











- ✓ Une sa lle communa utaire d'une capacité de +/- 120 personnes (152 m²) demandée au titre de charge d'urbanisme
- ✓ Assure une mixité dans l'usage du site
- ✓ Perçue négativement par une partie des habitants

Source des références - Développeur : Besix

- Architecte : Buro 5

# Les enseignements

# Les enseignements

- ✓ Intérêt de disposer d'un instrument de planification de stratégique (SDC) comme outil de référence
- ✓ Difficulté de préétablir des densités de référence va dépendre de l'échelle d'intervention et du type de projet les densités sont souvent trop élevées
- ✓ Nécessité de créer les conditions pour permettre l'émergence des projets y compris leur fa is a bilité socia le
- ✓ Les formes urbaines sont notamment conditionnées par des paramètres tels que la préservation du patrimoine (bâti & naturel), l'aménagement des communs (espaces verts, espaces publics, ...), les contraintes techniques (assainissement, gestion des eaux, ...)
- ✓ Difficulté d'anticiper l'évolution des usages (notamment l'utilisation de la voiture) questionnement par rapport à la capacité de reconversion et d'évolution des projets
- ✓ Des densités élevées combinées aux différents paramètres à prendre en compte s'expriment le plus souvent par des immeubles collectifs offrant des types de logements qui ne rencontrent pas les attentes des familles risque de ségrégation spatiale (?)

